

Paris, le 8 juillet 2020

Monsieur le Premier ministre,

Le Haut conseil pour le climat a publié ce jour son rapport annuel « Neutralité carbone ». Au titre de l'article 10 de la loi du 8 novembre 2019, « ce rapport est remis au Premier ministre et transmis au Parlement ainsi qu'au Conseil économique, social et environnemental ».

Le Haut conseil pour le climat reste à votre disposition pour vous présenter les conclusions et recommandations de ce rapport et contribuer à la réussite du gouvernement dans la transition vers la neutralité carbone.

Au nom du Haut conseil pour le climat, je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de mes salutations respectueuses.



Corinne Le Quéré

*M. Jean Castex  
Premier ministre  
Hôtel Matignon  
Paris*